



Contribution de l'association ADACO relative à la *promotion de l'engagement et de l'emploi des jeunes dans les systèmes agricoles et alimentaires*

Question 1 : Quels problèmes prioritaires et domaines pertinents pour les politiques devraient être traités dans le cadre de ce processus de convergence des politiques du CSA et inclus dans les recommandations politiques ?

Problèmes prioritaires

- La mise en œuvre des politiques inclusives qui répondent directement aux besoins de la jeunesse, à savoir : le renforcement des capacités des organisations de la société civile qui traitent de leurs thématiques, la création des activités génératrices de revenu etc.
- L'accès à l'emploi dans le secteur agricole et aux financements verts, tout en tenant compte de l'égalité des sexes.
- La préservation, la transmission et la pérennisation des connaissances traditionnelles agricoles des autochtones à travers la jeunesse.
- Le développement du numérique pour optimiser les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'économie numérique et de l'agriculture.

Question 2 : Avez-vous des suggestions pour que le CSA engage de manière significative les groupes de jeunes dans le processus de convergence des politiques ?

Suggestions

- Produire des données statistiques de qualité sur la jeunesse en générale et la jeunesse autochtone en particulier.
- Mettre en place des programmes de formations adaptées et certifiées pour les acteurs nationaux dans tous les domaines des politiques publiques de la jeunesse.
- Elaborer les plans d'action de la jeunesse en collaboration avec la société civile et les autres organisations.
- Améliorer la résilience des groupes et des communautés rurales vulnérables face au changement climatique et aux catastrophes.
- Renforcer la gouvernance à plusieurs niveaux sur la question du changement climatique et de l'engagement des jeunes pour assurer une cohérence aux niveaux local, national et régional.
- Mobiliser les jeunes pour sensibiliser les groupes vulnérables, tels que les femmes et les filles, les personnes handicapées, d'autres groupes minoritaires et les enfants, ainsi que ceux vivant dans les zones rurales.
- Créer des programmes de perfectionnement des compétences des jeunes essentielles pour l'action climatique, telles que les médias sociaux, la langue, le leadership et la communication.
- Garantir la concrétisation du droit à l'alimentation et du droit de travailler dans des conditions de sécurité et d'hygiène pour tous les jeunes.

¹ Association pour le Devenir des Autochtones et de leur Connaissance Originelle (A.D.A.C.O)

Boite Postale : 10132, Libreville (Gabon). Téléphones : 077.69.85.64/ 066.32.30.13

E-mails : association-ADACO@outlook.com ou pouatydav@yahoo.fr

- Mettre en œuvre des politiques actives d'employabilité des jeunes et améliorer la performance de ces derniers dans les systèmes alimentaires, au moyen d'un ensemble d'interventions comprenant, une aide à la recherche d'emploi, des services de placement professionnel, des programmes de formation et d'amélioration des compétences, des équivalences d'emploi, d'un accompagnement en matière d'entrepreneuriat et des incubateurs d'entreprises, ainsi que des mesures axées sur la demande afin de créer des débouchés professionnels.
- Veiller à la reconnaissance des droits fonciers légitimes, en particulier concernant les terres autochtones et coutumières détenues collectivement, notamment en adoptant une réforme agraire.
- Encourager les jeunes à pratiquer l'agroécologie et recourir à d'autres innovations durables en établissant des liens entre les connaissances locales (traditionnelles et intergénérationnelles) et des programmes de formation et d'enseignement horizontaux et formels, ainsi que des services de vulgarisation et de conseil, afin d'améliorer la résilience de l'agriculture, des systèmes d'exploitation agricole et des systèmes alimentaires face aux chocs environnementaux et sociaux.
- Investir dans les infrastructures numériques et les infrastructures complémentaires non numériques dans les zones rurales et reculées afin qu'elles jouissent d'une bonne connectivité.
- Permettre aux jeunes autochtones d'accéder aux terres, aux ressources et à la formation afin de protéger et de défendre leurs droits culturels et conserver leurs systèmes alimentaires.

Fait à Libreville, le 21 novembre 2021



Le Bureau Exécutif de l'ADACO